

# MAINS LIBRES

## Réunion adhérents du 4 novembre 2010

*Compte-rendu : Marie-Ange Schiltz*

Présents : Abdelaziz Younous, Nicolas Akinson, Christophe Besson, Bernard Blot, Elisabeth Bourguinat, Yolaine Bouviala, Isabelle Chanal, Patrick Darchy, Thérère Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Veronique Etienne, Drahamani Gary, Stéphane Gourvellec, Felix Ibo Akou, Pascal Lodin, Martine Martin, Charlène Menuet, Lydie Métailler, Jean Redeuil, Thi Richez, Colette Saint Marc, Anne Sarfati, Patrice de Seauve, Clément Segret, François Vastel, Marie-Ange Schiltz, Jacqueline Viomesnil.

*Excusés* : Françoise Aba, René Brousse, Yves Dougin, Jeanne Kalt, Michel Morin, Patrick Roburin.

*Lieu* : Maison des Associations du 1<sup>er</sup> arrondissement

### **Présentation du projet de sortie en forêt du dimanche 21 novembre [Attention : opération annulée entre-temps]**

Proposition : départ de la Gare de Lyon à 9 H 05 ou 9 h 54 pour Thomery en vue de marcher le matin, pique-nique offert par « Mains Libres ». Retour à partir de Thomery à 15 h 26. Une arrivée vers 16 H. 30, nous laisser le temps de préparer un repas ouvert à tous sur inscription du soir à St Leu. Quelques billets pourront être pris en charge mais dans l'ensemble les ADF payent leur billet. Le prix pour 10 billets est d'environ 64 euros soit un aller-retour pour un peu plus de 12 euros par personne.

### **Présentation de la soirée projection du documentaire "Harry Roselmack rencontre des SDF"**

Cette émission a été diffusée une première fois à une heure tardive en mai dernier dans le local de Mains Libres en présence de H. Roselmack. Beaucoup d'adhérents souhaitent revoir l'émission. La projection aura lieu le jeudi 9 décembre à 19h30 au Centre d'animation des Halles. Harry Roselmack sera présent pour le débat qui suivra entre les usagers et les gens du quartier. Une annonce est prévue dans la lettre d'Accomplir. Il y a 100 places, pas une de plus, c'est gratuit mais il faut

s'inscrire auprès d'Elisabeth (par mail ou par tél au 01 42 21 99 32) ou auprès du Centre d'animation des Halles (01 40 28 18 48). A 19 h. un casse-croûte est prévu, la projection commence à 19 h. 30.

## **Le bal de la Bourse**

Deux années de suite « Mains Libres » a assuré le vestiaire et la mise en place et le rangement de la salle du bal de la Bourse. Nous avons de nouveau été sollicités mais assez tardivement. Actuellement il y a 16 inscrits (dont seulement 2 ADF). C'est une opération un peu difficile, qui demande une importante préparation en amont et une résistance certaine au stress pendant la soirée. Sur le plan numérique, il faut plutôt être une vingtaine, et sur le plan de l'organisation, on a plusieurs piliers du montage de cette opération des années précédentes qui ne peuvent ou ne veulent pas y participer cette année. De plus, plusieurs inscrits ne veulent s'occuper que de la salle. Il est décidé de proposer à Patrick Roburin, 7 à 8 volontaires pour le travail dans la salle : mise en place, nettoyage tout au long de la soirée et à la fin. En principe cette tâche est payée 300 euros. Il faut savoir que les Conseils de quartier du 2<sup>ème</sup> ardt, organisateurs de cette manifestation, vont chercher une autre association qui aura priorité si elle choisi d'assumer le vestiaire et la salle. Clément Segret intervient « si c'est pour ramener de l'argent à l'association il y a d'autres moyens ».

## **Point sur le stand**

Le stand est relancé avec une équipe différente avec pour objectif d'augmenter les revenus afin de mieux rétribuer les vendeurs. Cette année Philippe Dupagne arrête, Bernard Dubois ne fait plus que les tâches administratives et le montage du stand. Il faut deux personnes par dimanche. Sont candidats pour l'instant : Stéphane Pollet et Darius Gorski en personnes régulières avec en complément Frédéric Rosin et Pascal Lodin. José Abderrahmani fera son premier jour dimanche prochain. Si ça lui convient il fera partie des personnes régulières.

## **Point sur l'avancement du projet de nouveau local** (discussions avec la Ville, calendrier et aménagement intérieur du local).

Elisabeth invite les adhérents à examiner le dernier plan dont la photocopie circule dans la salle. Il s'agit de discuter de la disposition des différentes pièces, mais aussi de rentrer un peu dans les détails, par exemple sur l'organisation des casiers, de la table d'accueil, des meubles de cuisine, des rangements et réserves.

Il y a un problème de délai. Selon le calendrier officiel des travaux, on est censé quitter le local actuel le 15 janvier. On restera dans le local tant que l'on ne peut emménager dans le nouveau mais il faut accélérer.

Elisabeth liste les points positifs qui sont sortis des récentes discussions : la Ville de Paris prend en charge l'ensemble des travaux et le loyer (plus cher que l'ancien). Elisabeth a demandé également que la Ville assume les charges. Contrairement à ses craintes, l'avis des copropriétaires n'est pas nécessaire.

Stéphane sort d'une réunion où il a expliqué la situation de Mains Libres et son déménagement en urgence. Il en ressort que M. Boutault, maire du 2<sup>nd</sup> ardt, nous accorde son soutien.

### **Discussion sur le plan**

Christophe signale que le bureau d'étude de la ville de Paris, dirigé par Sophie Loire architecte, est un excellent service. C'est eux qui vont ajuster le plan et suivre les travaux. Ils ont regardé ensemble les locaux, il reste toujours les mêmes problèmes non résolus.

La Ville souhaite des toilettes adaptées aux personnes handicapées avec urinoir à coté. Notre association n'étant pas ouverte au public, Elisabeth a l'intention d'essayer d'obtenir le maintien de deux vraies toilettes.

La Ville envisage de supprimer la mezzanine car l'escalier est trop étroit et n'a pas de garde du corps. Christophe n'est pas d'accord, selon lui l'escalier est assez large. Elisabeth voudrait garder l'usage de cette mezzanine (2-3 m<sup>2</sup>) au moins pour du rangement, ou alors pour le poste informatique administratif. Il faudrait voir s'il y a d'autres endroits où on pourrait créer des mezzanines ou des rangements en hauteur.

L'usage du local nécessite une ventilation performante dans la salle des casiers, la salle commune et la salle informatique. Christophe nous apprend que la ventilation se fait par extraction et appel d'air et que l'extraction est obligatoire au niveau des toilettes. Les services techniques de la Ville de Paris et lui ont fait chacun de leur côté une demande au propriétaire des locaux pour avoir les plans des gaines de ventilation. Les services techniques vont aussi veiller à tous les problèmes de sécurité.

Christophe soulève un autre problème dans la zone des casiers du fond la hauteur sous plafond est basse (1m86), et on ne peut pas superposer deux casiers de taille habituelle (1m de haut). Il y a aussi un mur porteur qu'on ne peut pas abattre, ce qui oblige, sur quelques mètres, à déplacer l'allée centrale. Ce problème risque d'entraîner la diminution du nombre de casiers.

Elisabeth commente rapidement le plan du local.

L'option casiers fermés est de nouveau écartée. La sécurité de la salle des casiers sera renforcée par une porte fermée électroniquement dans la journée. Seuls une ou

deux personnes disposeront de badges qui permettront d'y accéder en dehors des horaires.

La cuisine est en accès libre. C'est un plan de travail de 5 à 6 m de long avec un évier deux bacs, une machine à café, une bouilloire, un ou plusieurs micro ondes (pas de plaques chauffantes), au moins deux frigos pour de l'eau fraîche. Bernard Blot suggère une fontaine réfrigérée. En hauteur on pourrait installer des placards pour ranger les stocks. Cette nouvelle organisation de la cuisine peut permettre d'utiliser des tasses personnelles, mais aussi de stocker des provisions personnelles dans le frigo. Philippe, Pascal, Patrice, Véronique, Nicolas, Patrick, Anne sont d'accord pour un frigo avec des provisions personnelles contenues dans des boîtes marquées au nom de chacun.

Anne est en faveur de cette nouvelle liberté mais cela va changer beaucoup de choses pour les bénévoles. Ils auront à laver tous les micro-ondes à la fin de chaque permanence. Même avec une organisation différente, il y aura plus de travail.

Christophe insiste pour dire que la possibilité de se faire chauffer un plat est vraiment un confort important pour les SDF, que cet autre mode d'accès à la cuisine est quelque chose de plus convivial et enfin que les usagers au lieu d'être pris en charge seront plus autonomes et plus actifs

Martine est pour un frigo commun avec un contrôle.

Charlène est plus réticente, par expérience elle sait qu'un frigo collectif est difficile à gérer.

Isabelle pense qu'avec des boîtes étiquetées ce sera gérable, elle est favorable à deux micro-ondes dont l'entretien ne l'inquiète pas beaucoup.

Abdelaziz est d'accord pour les frigos mais il faut ajouter sur l'étiquette la date de mise au frigo. Tout le monde mange avant d'arriver à Mains Libres, les produits ainsi conservés doivent être pour tous.

Richez pense que ça dépend de la taille du frigo.

Pour Colette, les frigos sont à la charge des usagers, c'est simple de nettoyer les micros ondes. Cependant, les bénévoles devront vider les produits périmés.

Thérèse chacun doit avoir la responsabilité de ce qu'il a et faire attention à ne pas salir les appareils.

Jacqueline est pour le frigo avec des affaires individuelles

François ne peut rien dire ce soir.

Jean est pour avec la boîte avec étiquette. Tous les usagers devront prendre leurs responsabilités. Quand le frigo sera plein, il faudra faire le grand vide.

Marie-Ange donne son accord pour des frigos et des micro-ondes.

Bernard D : « On peut faire l'essai ».

Gary est pour l'essai mais il est pessimiste, là où il travaille il y a des frigos et il voit ce qui se passe. Ils sont obligés de les vider et de les nettoyer plusieurs fois par semaine, à jour fixe, sinon il y a plein de produits périmés.

Martine s'insurge devant l'idée de jeter de la nourriture. S'ensuit un échange un peu vif entre Gary et Martine.

Bernard D trouve que l'accueil est vraiment très mal situé sur le plan.

Pour Christophe, il faut que les personnes se prennent en charge, il y a toujours les bénévoles pour gérer les usagers.

Elisabeth dit qu'il faut faire attention de ne pas donner de tâches supplémentaires aux bénévoles de permanence, car déjà certains rechignent. En revanche, on peut peut-être trouver de nouveaux bénévoles parmi les usagers pour des tâches spécifiques.

*Fin de la réunion à 21h30*

*Les adhérents se retrouvent autour d'un pot préparé par Jean et Philippe.*